

Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le dix juillet à 18h, le conseil municipal de la commune de Labastidette s'est réuni à la salle des fêtes Athéna rue des écoles après convocation légale, sous la présidence de M. Olivier AUTHIÉ, Maire

Date de convocation : 6 juillet 2020

Etaient présents : Olivier AUTHIÉ, Christelle DELARUE-LAIGO, Gérard POUSSOU, Jean-Luc MIRMAN, Pascal THÉVENET, Jean-Philippe BELLOC, Christelle NOEL, Caroline PELISSIER, Julie MARQUIS, Salima HELHAL, Mohamed CONTEH, Bastien REDONETS, Claude TURAGLIO, Alain CASTERAN, Cécile MARTI, Cécilia POCIELLO, Bruno GALLE.

Etaient absents : Aurélie LAPORTE, Bénédicte AUTHIÉ, Pierre -Louis BOUÉ, Maria URZAY AZNAR, Claire DE MATOS et Grégory MONPAGENS

Procuration : Aurélie LAPORTE donne procuration à Gérard POUSSOU, Bénédicte AUTHIÉ donne procuration à Christelle DELARUE-LAIGO Claire DE MATOS donne procuration à Olivier AUTHIÉ

Secrétaire de séance : Jean-Luc MIRMAN

20-48 Election des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Le conseil municipal s'est réuni à la salle Athéna le 10 juillet à 18 heures.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire préfectorale en date du 1^{er} juillet 2020,

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de MM. Claude TURAGLIO, Alain CASTERAN, Mohamed CONTEH et Bastien REDONETS.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Une liste unique a été déposée

Composition de la liste :

La liste est composée par MM.

M.	AUTHIÉ	Olivier	Délégué
Mme	NOEL	Christelle	Déléguée
M.	POUSSOU	Gérard	Délégué
Mme.	LAPORTE	Aurélie	Déléguée
M.	MIRMAN	Jean-Luc	Délégué
Mme	AUTHIÉ	Bénédicte	Déléguée
M.	CASTERAN	Alain	Délégué
Mme	DELARUE-LAIGO	Christelle	Déléguée suppléant 1
M.	THÉVENET	Pascal	Délégué suppléant 2
Mme	POCIELLO	Cécilia	Déléguée suppléant 3
M.	BOUÉ	Pierre-Louis	Délégué suppléant 4

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 20
- bulletins blancs ou nuls : 2
- suffrages exprimés : 18

1^{re} répartition :

Ont obtenu :

- liste unique : 18 voix

1) élection des 7 délégués

Le quotient applicable est : $18/7 = 2.57$

répartition :

La liste unique obtient : $18 : 2.57 = 7.003$, soit 7 sièges

2) élection des 4 délégués suppléants

Le quotient applicable est : $18/4 = 4.5$

répartition :

La liste unique obtient : $18 : 4.5 = 4$, soit 4 sièges

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste unique : 7 sièges de délégués titulaires et 4 sièges de délégués suppléants

La séance est levée à 18h30

Le secrétaire de séance

Jean-Luc MIRMAN